



Le 27 mai 2025



Limoges

N° d'inscription à l'ANDPC:
12422325035 (sous réserve
de validation de l'ANDPC)

Anfh Nouvelle-Aquitaine

Prise en charge palliative et accompagnement fin de vie

Rencontre AS/IDE
Enrichir son parcours professionnel



CONFÉRENCE

➤ 9h00 - 12h30



ATELIERS

➤ 14h00 - 16h30

Repérer les pratiques à améliorer au regard de la réglementation et des bonnes pratiques et définir un plan d'action

Améliorer ses pratiques d'accompagnement de la personne en fin de vie et de son entourage



NOS D'INTERVENANT(E)S

➤ Médecin
IDE (DU soins palliatifs)


FORM Avenir
PERFORMANCES
Votre spécialiste de la formation continue



CONFÉRENCES – Prise en charge palliative et accompagnement fin de vie

➤ **9h00 – 12h30** : Ouverture de la conférence par l'ARS (sous réserve)

- **Se mettre d'accord sur les termes et leur signification / Disposer d'un cadre commun de connaissances**
 - L'accompagnement de la fin de vie son histoire et son évolution
 - La démarche palliative : définitions, aspects législatifs et réglementaires
 - La recherche d'une information juridique et éthique juste et actualisée
 - L'élaboration d'une démarche clinique en phase palliative et en phase terminale
 - Reconnaître une situation relevant des soins palliatifs
- **Connaître et mettre en œuvre les bonnes pratiques d'évaluation, de traitement et de soulagement**
- **Être capable de communiquer avec le patient et sa famille**
 - Evaluation de la douleur
 - Les stratégies thérapeutiques adoptées en fonction des phases (palliative ou terminale)
 - Les traitements non-pharmacologiques (notions)
 - La prise en charge des autres symptômes, les soins de confort :
 - Le moment de l'agonie

12H30 – 13H45 – TEMPS DU REPAS (PRIS EN COMMUN)



ATELIERS

➤ **14h00 – 16h30** : Ouverture des ateliers 15 min

Durée des ateliers 1h30

- **Atelier n°1 : Repérer les pratiques à améliorer au regard de la réglementation et des bonnes pratiques et définir un plan d'action**
 - Formalisation d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques et des critères d'évaluation
 - Définition des axes d'améliorations des pratiques, individuelles et/ou collectives, en lien avec la législation (Droits des personnes malades - loi du 4 mars 2002 - Cadre et évolutions réglementaires dont les dispositions de la loi du 2 février 2016)
 - Mise en place de staffs de SP : afin de permettre une interdisciplinarité pour la mise en place d'une démarche palliative adaptée aux besoins du patient et de sa famille.
 - Prise en charge médicamenteuse en situations palliatives jusqu'en fin de vie, etc...
- **Atelier n°2 : Améliorer ses pratiques d'accompagnement de la personne en fin de vie et de son entourage**
 - À partir des thématiques abordées sur la matinée et des prises de conscience individuelles et collectives, complément d'apports théoriques et mises en situation :
 - Exemples :
 - Les compétences relationnelles nécessaires pour l'accompagnement et le soutien psychologique des patients/résidents et de leurs proches
 - Les interventions d'équipes ressources : soins palliatifs et douleur
 - Les groupes de paroles : pour mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du patient/résident

16H30 – 17H00 – CLÔTURE DE LA JOURNÉE



Myriam MOUNEIX
Conseillère formation ANFH Limousin
m.mouneix@anfh.fr

Toutes les formations de l'ANFH sur :

www.anfh.fr/limousin/offres-de-formation

Toutes les formations de Formavenir-Performances sur : www.formavenir-performances.fr